

Commande groupée de fuel domestique

Les personnes intéressées par une commande de fuel (qualité ordinaire ou supérieure) groupée avec les habitants des communes de Blénod-les-Toul peuvent se faire connaître auprès de M. Rémi ADAM au 03.83.62.53.58. La prochaine date limite pour passer commande sera le **10 juillet 2018**.

Activités du Foyer Rural

BILAN DES MANIFESTATIONS PASSES :

7 février : atelier cuisine pour préparer les beignets de carnaval

10 février : défilé de carnaval

17 février : jeux de société

24 mars : loto

15 avril : randonnée de printemps

25 mai : fête des voisins à 6 endroits différents rue du Han, rue du Mulson, rue des Bosquets, rue du Pâquis, rue du Progrès, place de la mairie

MANIFESTATIONS A VENIR POUR L'ANNEE :

Une petite troupe de théâtre se réunit tous les mercredis et rassemble une quinzaine d'enfants de 5 à 15 ans.

Un mini spectacle sera présenté après le spectacle du cours de danse des enfants qui aura lieu le **16 juin**

14 juillet : pétanque

28 et 29 juillet : fête du village

1^{er} septembre : vide greniers



La vidéo, prise par drone, de Charmes-la-Côte réalisée par « Les Films d'en Haut » est disponible sur le site internet de la commune. Une belle vidéo avec des vues originales de notre village

Edito

Carpiniennes, Carpieniens

Le Conseil municipal a voté le budget primitif 2018. La section de fonctionnement est de et pour la section investissement de..... L'exercice 2017 laisse un excédent cumulé de 202 336.65€. Comme je vous l'avais annoncé lors de mes vœux, le conseil municipal a validé l'augmentation des taxes locales qui passent à 11,20% pour la taxe d'habitation, 12,08% pour la taxe foncière bâti et 33% pour la taxe foncière non bâti. Le choix d'augmenter les taux des taxes locales est fait dans un contexte de baisse continue des dotations et des subventions. Je mets aussi en avant les investissements communaux qui ont été réalisés, notamment l'étude sur le réaménagement de notre village ainsi que la modification du système d'éclairage. Cette modification du système d'éclairage doit permettre à court terme de réaliser des économies d'énergie et de réduire notre facture d'électricité.

Vous avez pu constater que les travaux de gros œuvre des logements situés rue du Progrès avaient repris. Ces travaux seront la principale dépense de cette année 2018. La fin des travaux est prévue pour le mois de décembre 2018. Deux logements de type T1 bis avec garage seront disponibles à la location début 2019. Je tenais à vous remercier pour votre participation constructive lors de la réunion publique concernant l'étude de réaménagement de nos rues. Suite à vos remarques, le bureau d'étude va retravailler le projet et un nouveau rendez-vous sera fixé pour vous le présenter.

Nous travaillons toujours sur la destination du bâtiment du « café du commerce ». A ce jour, le conseil municipal a choisi la réhabilitation du bâti existant pour une transformation en logements locatifs à destination d'un public « seniors ». Ces logements sont prévus de plain-pied. Les beaux jours sont arrivés et avec cela les tâches de jardinage ont débuté. Je vous demanderai de respecter les horaires auxquels vous êtes autorisés à réaliser les tontes et autres travaux bruyants. Pour rappel, le samedi de 10h à 12h et 14h à 18h, le dimanche de 10h à 12h. (Arrêté préfectoral du 26 décembre 1996). J'aime mon village et je l'entretiens, c'est que nous devrions mettre en œuvre pour l'embellir.

Je vous invite à entretenir nos usoirs tout au long de la période de pousse des mauvaises herbes qui dénaturent nos rues.

Je vous donne rendez-vous à toutes les activités qui auront lieu tout au long de l'été à Charmes-la-Côte. Peut-être verrons-nous la France championne du monde de Football !

Jean-Luc STAROSSE

Dans ce numéro :

Edito	1
Etat Civil	2
Agissons en faveur du lien social	2
Aidez la recherche sur les tiques	2
Chèque énergie	2
Objectif zéro pesticide	2
Ateliers zéro déchet	2
Merci aux bénévoles	2
Journée verte	3
Une rose un espoir	3
Accès aux déchèteries	3
Bibliothèque	3
Commande groupée de fuel	4
Activités du Foyer Rural	4

